

Analyse synthétique CA 2019.

Le compte administratif 2019 illustre le redressement de la situation financière de la ville de Lourdes.

Cette amélioration se matérialise en particulier par un niveau restauré d'autofinancement en 2019 puisque la CAF nette est redevenue positive (504k€) après plusieurs années de CAF négative, voire pour les années les plus critiques, très négatives : - 1.97 M en 2013, -1.66M en 2014 et -0.83M en 2015. La maîtrise des dépenses de fonctionnement, conjuguée au dynamisme des recettes a permis de dégager une épargne brute importante. La reprise des résultats comptables sont observables depuis 2018.

Tableau 1

La Ville si elle avait eu à conclure un contrat financier avec l'Etat comme d'autres collectivités, satisferait particulièrement les critères requis, à savoir :

- Des dépenses de fonctionnement qui ont non seulement été contenues mais qui ont baissé de 2%
- La capacité de désendettement (ratio dette/ épargne brute) de la collectivité s'établit désormais à 10 ans, soit en dessous du plafond de 12 ans fixé par la loi de programmation des finances publiques.

La CAF brute en 2019 a doublé par rapport à 2018 : 3 124 107€ contre 1 777 476€ en 2018.

Elle a été rendue possible par une maîtrise des charges de gestion, qui diminuent structurellement à compter de 2018.

Pourtant, la situation financière de Lourdes demeure marquée par la lourdeur d'un endettement supérieur aux communes de même strate : 29,14 M€ au total, soit 2 085 € par habitant en 2019 contre une moyenne de 864€ par habitant dans les autres communes.

Tableau 2

Il reste que ce niveau supérieur à la moyenne est d'une part, relativement ancien (il était déjà de 1726€ en 2013 contre une moyenne nationale moitié moindre de 964€ dans les autres communes de la même strate).

Mais d'autre part, il doit être tempéré par l'effet d'évolution à la baisse de la population : - 12.19% entre 2008 et 2019. Aussi à population inchangée par rapport à 2008, la neutralisation de l'effet démographique montre un niveau plus bas d'endettement 1 856€ par habitant.

Tableau 3

Enfin surtout, il faut considérer que l'encours actuel de 29.14M€ inclut le coût supplémentaire de 1.02M du compactage de la dette intervenu en 2018, aussi, hors compactage et à population inchangée depuis 2008, le niveau structurel de dette par habitant est de 1791€, ce qui est certes beaucoup trop élevé, mais qui n'a pas été fondamentalement aggravé depuis 10 ans.

Tableau 4

Au contraire, car en dépit même de ce million supplémentaire dans l'encourt lié au compactage, l'encours baisse à nouveau depuis 2019, alors qu'il avait été en augmentation croissante ces deux dernières décennies.

Ramené à une population constante, le taux d'endettement est resté relativement stable depuis 2014 avec une augmentation modérée de 10%, alors qu'il a augmenté de 67 % entre 2008 et 2013 en passant de 1035€ par an et par habitant en 2008 à 1726€ en 2013).

De manière générale, il est à noter que la contribution à l'augmentation de l'encours de la dette ces 10 dernières années n'est dû que pour un tiers seulement à ce mandat (de 2008 à 2013, 10M de dette ont contribué à l'encours de dette actuelle, alors que de 2014 à 2019, la hausse est minime puisqu'on est passé de 28.43M à 29.79M avec l'avantage budgétaire acquis du compactage de la dette).

Le poids de la dette à travers le montant du remboursement des emprunts – charges d'intérêts et amortissement en capital – qui a régulièrement progressé depuis 10 ans, a certes pesé fortement sur la capacité d'autofinancement (CAF) de Lourdes.

La maîtrise de l'endettement constitue un enjeu majeur pour Lourdes dans la mesure où le remboursement des emprunts (annuités en capital et charges d'intérêts) restreint déjà considérablement les marges de manœuvre budgétaire de la ville qui a commencé à en desserrer l'étau.

La capacité d'autofinancement brute, aussi appelée épargne brute, traduit la faculté d'une collectivité à financer par son fonctionnement courant ses opérations d'investissement et le remboursement en capital de la dette.

En effet, en 2019, la Ville aura plus remboursé ses dettes (2 620 092€) qu'elle n'aura emprunté (750 000€), et c'est une évolution majeure. Elle a réduit donc l'encours en 2019 à hauteur de 1 870 092€

Aussi, d'ores et déjà ces efforts ont permis que le poids du compactage 2018 (qui a permis de payer moins d'intérêt de la dette en 2019 et dans les années à venir) a déjà été absorbé fin 2019.

Tableau 5

Le CA 2019 fait apparaître un résultat très positif de 1 476 496 €, qui a triplé par rapport au résultat 2018 qui était de 487 503 euros, lequel avait déjà doublé par rapport à l'année précédente 2017 (199 548 euros).

L'augmentation de résultat par rapport à l'an passé est donc de près de 1 M d'euros (988 994 euros).

Tableau 6 et 7

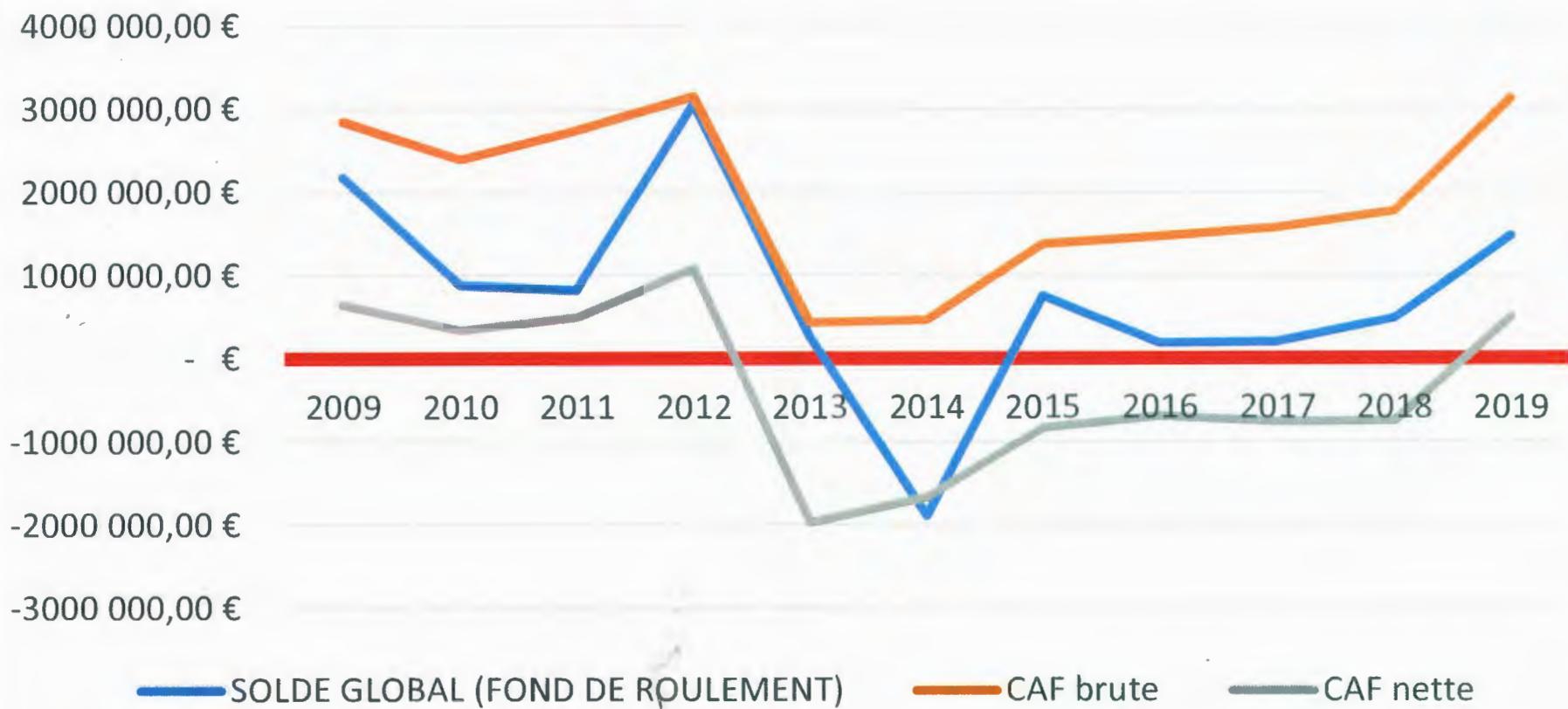
Ce résultat a été possible du fait de l'importante contribution positive de la section de fonctionnement à hauteur de 2 901 405 euros (soit un dépassement de l'objectif de 2,5 million prévu initialement au BP 2019) contre un million d'euros en 2018 (1 007 977 euros) et 834 957 euros en 2017, soit une augmentation de près de 2 millions d'euros (1 893 428 euros) de contribution en excédent de la section de fonctionnement par rapport à 2018.

Tableau 9 10 11 12

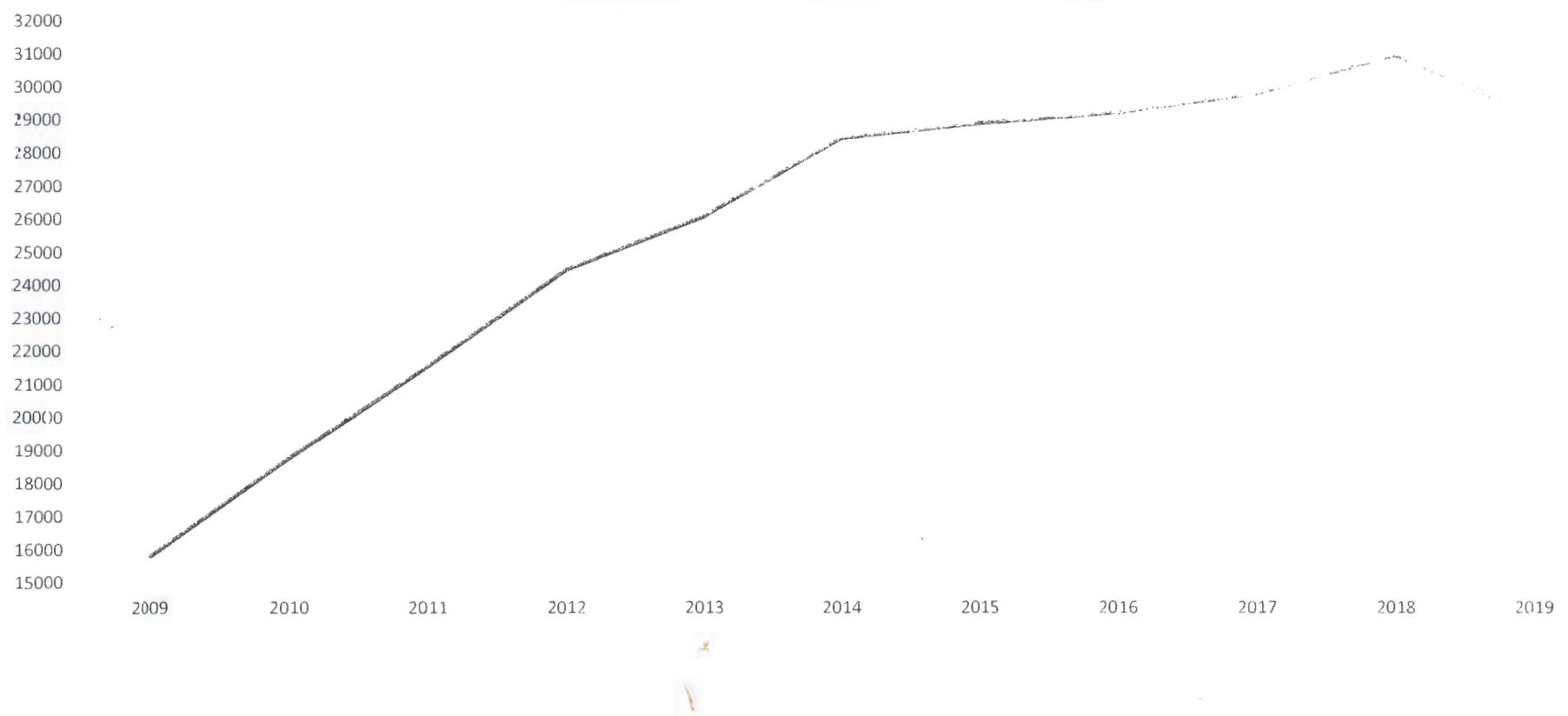
Pour ce qui concerne la section d'investissement, elle repasse en contribution négative (-1 424 909 euros) au solde global par rapport à l'excédent de 2018 (114 934 euros) mais cela résulte d'une orientation plus saine, notamment du fait du recours à l'emprunt qui a très fortement diminué (750 000 euros en 2019 contre 2 750 000 euros en 2018) réduisant d'autant les recettes d'investissement (- 2 millions par rapport à 2018).

De fait, si cette position de réduction du recours à l'emprunt n'avait pas été tenue, pour un recours à un niveau d'emprunt identique à celui de l'année

Evolutions fond de roulement et CAF



Encours de dette (en milliers d'€) Ville de Lourdes depuis 10 ans



Contribution à l'encourt de la dette sur les 10 ans écoulés

